

RAPPORT D'ACTIVITES - Année scolaire 2018-2019 - Ecole Decroly

L'école travaille dans le cadre de son projet pédagogique

Les professeurs de toute l'école ont participé à trois journées de réflexion conduisant à travailler ensemble sur des sujets qui mobilisent chacun dans une idée de continuité et de cohérence.

La première a permis à tous les enseignants de l'école d'échanger avec leurs collègues d'autres écoles decrolyennes au cours du 3e Forum. Ce dernier s'est tenu à l'école Decroly le vendredi 28 et le samedi 29 septembre et a rassemblé environ 300 enseignants.

La deuxième journée a donné l'occasion à l'école fondamentale de présenter l'état des lieux élaboré dans le cadre de son plan de pilotage. Ensuite, les enseignants de toute l'école ont joint les sous-groupes du fondamental pour les épauler dans leur élaboration d'objectifs, de stratégies et de moyens d'actions.

La troisième journée, organisée la veille des journées portes ouvertes, a permis d'approfondir la réflexion sur le globalisme et l'interdisciplinarité entamée l'an passé, en donnant notamment l'occasion aux enseignants de circuler dans les classes de tous niveaux.

Le projet pédagogique propre à Decroly se concrétise tous les jours dans les classes de l'école. Il évolue, se discute, se transmet au travers des nombreux échanges, entre enseignants particulièrement.

Des réunions et concertations ont lieu régulièrement, à savoir

- entre enseignants
 - 6 fois par an en réunion générale dont l'ordre du jour est préparé par les directions, un enseignant du secondaire et un du fondamental
 - des réunions d'échanges d'informations pratiques ont lieu chaque semaine dans les différents niveaux de l'école: réunions "lavettes" au jardin d'enfants et à l'école primaire, groupes de discipline, réunion des titulaires Hamoir et Drève à l'école secondaire.
 - des réunions d'échanges pédagogiques ont lieu tous les 15 jours à l'école fondamentale entre les titulaires de deux classes parallèles ou de cours similaires, avec la direction, pour faire le point et se questionner sur le travail en cours dans les classes; toutes les semaines à l'école secondaire sous forme de réunions de discipline.
 - d'autres réunions pédagogiques ont eu lieu, à un rythme variable selon les équipes.
 - des réunions de guidance; deux fois par an à l'école fondamentale en réunions de guidance, deux ou trois fois par an, à l'école secondaire, en conseils de classe. Les enseignants, la direction, la psychologue et éventuellement le centre PMS font un état des lieux de la classe pour évaluer les progrès, les chemins à prendre et les particularités du groupe et de chaque enfant.

 - des réunions d'intervisions autour de problèmes vécus dans les classe ont eu lieu toute l'année. Elles ont concerné tous les enseignants de l'école fondamentale et se tiennent chaque mois. Elles n'ont plus été animées par les équipes mobiles, les enseignants étant devenus autonomes dans cette démarche.

Pendant la durée de ces interventions, les classes ont été prises en charge par des animateurs des jeunes musicales.

- groupe de réflexion pédagogique: un groupe d'enseignants provenant de l'école fondamentale et de l'école secondaire s'est réuni plusieurs fois pour redéfinir et rediscuter des principes fondamentaux de la pédagogie decrolyenne. Avec des objectifs qui se déclinent en 3 axes. Axe 1 : formation, validation, communication. Axe 2 : position vis-à-vis de l'extérieur : Communauté française, parents, autres écoles. Axe 3 : adaptations à l'évolution de la société, aux nouvelles familles, aux nouvelles technologies

➤ entre enseignants et parents

- 2 fois par an, réunions de classe. C'est l'occasion pour les parents d'être invités par l'enseignant titulaire de la classe de leur enfant afin d'y entendre une information sur les projets en cours, sur le travail général de la classe, sur les progrès et les difficultés du groupe classe, sur l'ambiance générale dans lequel le groupe se met en activité, sur la façon dont la classe prend en charge ses responsabilités. Un point précis de la pédagogie peut également y être abordé mais il n'y est pas débattu de situations individuelles.
- 2 ou 3 fois par an, entretiens individuels parents-professeurs, notamment sur base des bulletins.

Ces réunions servent à mettre en route, mener et expliquer au mieux en toutes circonstances les objectifs pédagogiques de l'école, tant pour le déroulement quotidien de la vie de la classe (interdisciplinarité, contenu des cours,...) que pour les projets spécifiques de l'école (théâtre, voyage...) et pour permettre à chaque élève de l'école de progresser dans ses apprentissages, tant individuels que collectifs.

A l'école fondamentale, l'équipe s'est réunie tous les lundis pour élaborer et rédiger le plan de pilotage. Ce dernier, qui a été présenté au conseil d'administration du mois de mai 2019, a été approuvé par la déléguée au contrat d'objectifs et par la déléguée de zone.

La procédure d'accompagnement des "jeunes professeurs" se poursuit. Les collègues récemment arrivés travaillent notamment ensemble à raison d'une heure par semaine, avec Isabelle Moucheron ou Françoise Guillaume ou Hélène Gutt. Ils sont accompagnés par un tuteur (collègue de la classe parallèle à l'école fondamentale, collègue de la même discipline à l'école secondaire). Leur évaluation est menée par les directions, après avis des collègues impliqués dans leur formation.

Les élèves participent à l'organisation de l'école :

- grands élèves membres du Conseil d'Administration de l'Ecole (délégués à partir de la 10ème), conviés au conseil de participation (à partir de la 11ème)
- participation des grands élèves aux conseils de classes et aux réunions de parents,
- participation de tous les capitaines des classes de l'école primaire aux réunions des capitaines ayant lieu chaque semaine, en alternance capitaines de 1e, 2e et 3e - capitaines de 4e, 5e et 6e - capitaines de toutes les classes. Ces réunions sont préparées dans chaque classe, soit dans le but de transmettre quelque avis ou souci aux autres classes, soit en fonction d'un ordre du jour préalablement établi du type "comment faire quand un autre enfant pleure", "les relations entre petits et grands", "mise en place collective de règles de jeu sur le terrain en sable", "le partage des deux terrains de jeux entre les classes pendant les récréations",

- “quelles règles va-t-on essayer pour la table de ping-pong”... C’est l’occasion pour les enfants de tenter d’élaborer des règles communes, de les tester, de les aménager, de les supprimer, de les remettre...
- prise en charge de responsabilités sociales par les classes : chaque classe, à partir du Moyen Jardin d’enfants jusqu’à la 10^{ème}, assume une charge collective au sein de l’école :
 - O mise des tables ou des lits chez les moyens et les grands du jardin d’enfants,
 - O responsabilité des bacs de fleurs, de la mise des tables pour le repas chaud dans les premières années de primaire,
 - O responsabilités de l’installation du réfectoire, du jardin, de la cloche chez les plus grands de l’école primaire,
 - O responsabilité tournante des objets perdus et de la propreté du jardin entre toutes les classes de l’école primaire,
 - O prise en charge d’activités à destination des plus jeunes pour les 6èmes,
 - O tâches liées au réfectoire, aux objets perdus, à la bibliothèque, à l’actualité,... au premier degré du secondaire ;
 - O tâches liées aux sandwiches et à l’aide au Jardin d’Enfants au 2ème degré du secondaire. Les 9èmes (de décembre à juin) et 10èmes (de septembre à décembre) ont également comme responsabilité d’aller aider les petits à manger, dans le cadre de la sensibilisation à la petite enfance.
 - O les 4 classes de 10e ont organisé une activité à l’intention des petits de l’école pour la Saint Nicolas.
 - O Ce souci de faire prendre conscience à nos grands ados de ce que sont les enfants a également conduit à poursuivre, dans toutes les classes de 9ème et 10ème, une activité allant dans ce sens et menée conjointement par le/la titulaire, la psychologue de l’école et l’éducatrice en charge de ce niveau.

Chaque classe (du PJE à la 11ème) a joué sa « pièce de théâtre » la semaine précédant les vacances de Pâques.

Le Conseil de participation s’est réuni sous la présidence de Vincent Brison.

La première réunion, le 26 novembre 2018, a donné lieu à l’examen du rapport d’activités 2017-2018. Différents points du rapport ont été discutés plus en détails.

- a) Qu’est-ce qu’un « bon » sujet de thème d’interdisciplinarité ? C’est un sujet dont l’analyse est enrichie par les apports de toutes les disciplines. Cela requiert un travail de formulation du sujet au départ car un sujet n’existe pas en lui-même, c’est déjà une construction de la part des enseignants. Une phrase est ajoutée au RA.
- b) Un « tour de classe » est un état des lieux de la classe.

c) Procédure d’accompagnement des jeunes professeurs : pas mal d’éléments de la procédure se retrouvent dans le pacte d’excellence. Il faut guider à la fois sur ce que c’est que d’être enseignant, mais aussi sur ce que c’est de l’être dans cette école-ci. Un accompagnement par les collègues est prévu pendant 2 ans. A la moitié de l’année se fait un bilan et perspective et à la fin de l’année une recommandation est faite par le Bureau de l’école, début du mois de Mai

d) La synthèse des sujets discutés aux CP de l’année scolaire 2017-2018 est ajoutée au RA.

e) Les nouveaux référentiels sont expliqués. Il s’agit de constituer un tronc commun polytechnique de 3 à 15 ans, avec des attendus annuels. Cela ne colle pas bien à Decroly si le prescrit impose par exemple qu’à la fin de la première

primaire les enfants connaissent le mètre. La présence de certains professeurs de l'école dans des groupes de travail apporte la réalité de terrain, et donne au passage à l'école un poids plus grand que son nombre d'élèves pourrait présager. Le RA est amendé.

f) Etats généraux : C'est trop peu sur le vivre ensemble, à l'inverse de la réunion des capitaines. Les coordonnateurs sont appelés à gérer les réunions avec les délégués. Les coordonnateurs de cette année-ci (désignés fin Octobre), de Novembre à Mai, vont se pencher sur comment faire tourner ça mieux car les élèves avaient l'impression que ça ne servait plus à rien. Le RA est amendé. Une enseignante assiste aux états généraux. Les élèves de sciences sociales pourraient s'y joindre. La réunion a lieu un midi par mois

g) Les élèves de 8e vont au planning familial. L'intention de base est de leur montrer que cela existe.

h) Le 2e degré contient les années les plus critiques. Proportionnellement, il y a moins de redoublement à Decroly qu'en Communauté française. Les décisions se prennent rarement de manière arithmétique. L'école est focalisée sur l'apprentissage plus que sur les évaluations.

La deuxième réunion du conseil de participation a eu lieu le 29 avril 2019. Le plan de pilotage de l'école fondamentale y a été présenté. Une discussion a également eu lieu concernant certaines formes spécifiques que prend la relation pédagogique dans l'école (notamment le tutoiement).

L'école s'ouvre vers l'extérieur

L'école a accueilli en stage de nombreux enseignants et étudiants ; ces stages sont soit organisés par le centre d'études soit se situent dans le cadre de conventions avec des Hautes Ecoles.

Le Centre d'Etudes decrolyennes a organisé tout au long de l'année l'information concernant la pédagogie Decroly. Il a supervisé de nombreux stages Lucie-Libois-Fonteyne, accueillant des personnes de l'étranger intéressées par la pédagogie decrolyenne. Il a co-organisé les Journées Decroly. Ces dernières ont pris la même forme que l'année précédente. Comme les enfants doivent être tous présents le vendredi, cette journée est devenue celle consacrée aux groupes de visiteurs (étudiants, enseignants) et fonctionne sur réservation. Ces groupes ont bénéficié chacun d'une conférence d'accueil, d'un parcours dans différentes classes et d'un débriefing final. Le samedi a gardé sa forme ancienne, à savoir des classes présentes pour moitié tant le matin que l'après-midi, permettant aux parents, grands parents, futurs parents et visiteurs individuels de suivre et d'écouter les explications des élèves. Travail riche et précieux, tant pour les élèves que pour les visiteurs qui peuvent, de cette manière, un peu se représenter ce qui est en jeu dans les classes au quotidien. Cette organisation particulière du vendredi nous a conduits à mettre en place des activités petits-grands.

Les enseignants ont suivi un certain nombre de formations à l'extérieur de l'école, entre autres des formations organisées par la FELSI ou l'IFC.

Trois enseignants de l'école secondaire (A. Harckman, C. Goldschmidt et B. Debroux) ont suivi une formation encadrée par l'asbl Actions in the Mediterranean ayant pour thème "Israël-Palestine : pour mieux comprendre". Cette formation a débouché sur un voyage en Israël et Palestine pendant le congé de Toussaint 2018. Les enseignants concernés ont fait un retour de leur expérience à l'ensemble de l'équipe pédagogique et ont organisé une soirée d'information plus complète à laquelle les parents étaient également conviés.

A l'initiative de la cellule Démocratie ou Barbarie, un groupe d'enseignantes de l'école secondaire (C. Dewasme, J. Versele, A. Nemry, J. Croisier, C. Goldschmidt) ont effectué un voyage de mémoire d'une dizaine de jours au Rwanda à

l'époque de la commémoration du 25ème anniversaire du génocide. Là aussi, les enseignantes participant au voyage ont partagé leur expérience avec l'ensemble de leurs collègues.

C. Tholet participe à la formation Relang, qui vise à intégrer le Cadre européen commun de référence en langues modernes dans les pratiques enseignantes.

Plusieurs professeurs ont poursuivi leur formation en secourisme (brevet Croix-Rouge), ou en ont suivi le recyclage.

Ces formations donnent également l'occasion aux enseignants de l'école de rencontrer des enseignants des autres écoles du réseau.

De nombreux enfants ont participé au cross du parascolaire d'Uccle, après avoir pique-niqué à l'école.

Le « brevet cycliste » se poursuit. Il concerne chaque année les classes de 5e primaire qui bénéficient d'un encadrement spécifique d'apprentissage et d'évaluation en circulation des aptitudes conduisant à l'obtention d'un brevet. Cette activité se mène avec le titulaire, le professeur d'éducation physique et l'aide tant de l'Asbl Provélo que de la commune.

Comme chaque année, plusieurs élèves ont participé volontairement aux Olympiades de Mathématique et de Physique.

En ce qui concerne l'aide à l'orientation après les études secondaires, les classes de 12ème ont mené une réflexion sur les critères de choix d'études, encadrés par leur titulaire respectif et Christel Totté, éducatrice de référence du 3ème degré.

Comme l'an dernier, les élèves de 12ème ont fait un stage en milieu professionnel. Le travail d'observation effectué à cette occasion (rapport) a été suivi par les enseignants. Cette activité débouche sur un bilan positif pour la plupart des élèves et permet à un certain nombre d'entre eux de mieux déterminer leurs critères de choix.

Toutes les informations reçues de l'extérieur sont régulièrement mises à disposition des élèves de 11ème et 12ème.

Avec les titulaires et les coordonnateurs de 12ème, l'Association des Anciens a organisé une rencontre entre les élèves de 12èmes et des anciens de l'école, qui sont venus parler de leur pratique professionnelle.

Pour certains élèves en cours de scolarité, un travail personnalisé a été accompli, en collaboration avec les parents, pour envisager au mieux une réorientation.

Les enseignants ont participé à des groupes de travail extérieurs à l'école :

- H. Gutt a participé régulièrement aux réunions de la commission de l'accueil extrascolaire à la Commune d'Uccle.
- H.Gutt a participé, en tant que représentante de la FELSI, à la commission des référentiels

- H.Gutt et M. Charlier ont rencontré régulièrement les autres directeurs d'écoles de la FELSI (fédération des établissements libres subventionnés indépendants). Ces rencontres ont notamment permis d'organiser le troisième Forum Decro-liens.
- Concernant la mise en place du futur tronc commun, S.Bries a participé à l'élaboration des nouveaux référentiels de technologie, E.Van Assche à ceux de langues modernes, M.Borsu et C. Delacroix à ceux de français, C.Moiens à ceux d'éducation physique et A.Salcin à ceux de mathématiques, V. Dedonder à celui de sciences humaines, en tant que représentants de la FELSI.
- G.Dufey pour les mathématiques, V.Dedonder pour la géographie, L.Godefroid pour les compétences initiales font partie des groupes de relecture des projets de nouveaux référentiels. Ces référentiels vont constituer le cadre légal défini par la communauté française de ce qui doit être enseigné, en termes de savoirs, de savoirs faire et de compétences.
- S.Bries a animé des formations autour de la menuiserie.
- C. Léonis et J.-L. Ottinger participent à des rencontres inter-réseaux entre professeurs de physique.
- Plusieurs professeurs de l'école secondaire ont soutenu de manière formelle (par exemple en tant que conseiller pédagogique) ou plus informelle des écoles à pédagogie active récemment créées ou en voie de création. Ces soutiens impliquent un surcroît de travail et d'implication, investissements indispensables à équilibrer constamment avec la vie de l'école même.

A l'école, les élèves apprennent

Dans le quotidien des classes, les activités d'apprentissage s'articulent notamment autour de la surprise du PJE à la 2ème et des centres d'intérêt de la 3ème à la 9ème. A partir de la 10ème, les contenus deviennent plus programmatiques, mais toujours avec le souci de placer les élèves en situation de recherche. Le travail suit les trois grandes étapes : observer, associer, exprimer.

A l'école primaire, une classe d'adaptation a fonctionné régulièrement. Sa titulaire va dans les classes pour assister le ou la titulaire au cours d'activités qui requièrent une plus grande individualisation. Elle est également responsable du tutorat : des enfants de 6ème prennent en charge des enfants de 2ème, deux fois ½ h par semaine. Ce tutorat est un entraînement et un soutien à la lecture. Elle reçoit régulièrement dans son local de petits groupes d'enfants qu'elle aide ponctuellement pour des difficultés passagères ou à qui elle propose des activités de dépassement.

Les classes de 1e et 2e bénéficient d'un encadrement privilégié. Les enfants vont nager une semaine sur deux, accompagnés par leurs deux professeurs d'éducation physique. La semaine où ils ne vont pas nager, ils sont pris en charge en groupes réduits par leurs deux titulaires.

Le tutorat entre les classes de 3e et de 7e a été poursuivi. Une fois par semaine, pendant deux mois, chaque élève de 7e a lu avec un enfant de 3e, en étant encadré par le professeur titulaire de 3e et par le professeur de français de 7e.

Les enfants lisent ensemble, ce qui permet d'entraîner la lecture en 3e et de s'interroger sur le contenu et la structure des histoires en 7e.

Un tutorat a eu lieu entre une classe de 6e et une classe du grand jardin d'enfants. Ces derniers viennent une fois par mois à l'école primaire; ils occupent la garderie et le local de 6e pour partager des moments de lecture.

Au premier degré de l'école secondaire, diverses aides ont été organisées :

- une heure de cours a pu être dédoublée pour les cours de néerlandais. Dans certains cas, le professeur titulaire du cours peut ainsi donner une heure en demi-groupes. Dans d'autres, deux collègues collaborent pour cette heure-là, ce qui permet, soit d'assurer la présence de deux professeurs en classe, soit de travailler en demi-groupes, soit de prendre en charge quelques élèves pour des activités de soutien ponctuel.
- « option projet » en 7ème et en 8ème : 4h de remédiation en même temps que les heures d'activités complémentaires pour permettre aux enfants rencontrant des difficultés transversales de les travailler par le biais d'un projet précis. Les élèves en difficulté générale la fréquentent, sur avis du conseil de classe, pendant 1 ou plusieurs périodes sur l'année (divisée en 4 modules).
- tutorat au 1er degré: à la demande du conseil de classe, un professeur peut accompagner un élève pendant une période déterminée dans le cadre de son plan d'apprentissage. Il peut ainsi l'aider, par exemple dans la perception des réalités du cadre scolaire, l'organisation personnelle ou la maîtrise de compétences transversales.
- permanences: selon les cours et les disponibilités horaires, des heures de permanence peuvent être organisées. Les élèves peuvent aller interroger un professeur pour une question ou difficulté ponctuelle. Ces permanences existent aussi, selon les cas, aux deuxième et troisième degrés.

Les élèves inscrits en deuxième supplémentaire (année organisée au terme du premier degré de l'enseignement secondaire) fréquentent l'option projet ou bénéficient d'un tutorat. Ces aides peuvent être interrompues en cours d'année si elles ne se justifient plus

Les élèves apprennent à vivre dans une société démocratique : à l'école primaire, réunions des Capitaines ; à l'école secondaire, organisation régulière d'États généraux, tant à l'Avenue Hamoir (sous la houlette des coordonnateurs 11ème-12ème) qu'à la Drève des Gendarmes, pour les 7èmes à 10ème, (coordonnateurs de 10ème).

Soutenus par leur éducatrice, les coordonnateurs de 10ème ont poursuivi avec les délégués des classes une réflexion sur le rôle et le contenu des Etats généraux afin de recentrer ceux-ci autour du "comment vivre ensemble" plutôt qu'autour de l'élaboration de projets qui n'aboutissent que rarement. Ce chantier de redéfinition a débouché sur certaines modifications, notamment quant au moment où les coordonnateurs sont choisis, afin de pouvoir assurer un suivi entre deux années et démarrer plus tôt l'organisation des Etats généraux.

Des activités (trop nombreuses pour être citées), ont eu lieu dans les classes : excursions sur le terrain, expositions à caractère artistique ou scientifique, théâtre (avec parfois une préparation à l'école avec les acteurs), conférences JAP, spectacles à la Montagne Magique, animations Jeunesses Musicales, construction et culture des potagers, accueil d'une troupe de théâtre anglophone...

Diverses actions humanitaires ont été entreprises par les classes : des classes de 8è et/ou 10è organisent régulièrement une action de ce type. Dans la mesure du possible, les enseignants intègrent cette activité dans le cadre des cours généraux (étude approfondie du problème qu'on cherche à diminuer dans le cadre du cours d'association, d'observation mesure...).

Encadrés par A. Kokaj et M. Borsu, une quinzaine d'élèves de l'option sciences sociales de 11ème ont participé au projet "Israël-Palestine : pour mieux comprendre" mis au point par l'asbl Actions in the Mediterranean. En compagnie de jeunes de trois autres écoles bruxelloises, ils ont suivi plusieurs après-midis et week-ends de préparation, puis ont effectué un voyage d'une dizaine de jours en Israël et Palestine pendant les vacances de Pâques. A leur retour, ils ont partagé leur expérience avec leurs condisciples, les professeurs de l'école et ont effectué une présentation au conseil d'administration de mai 2019. Ce projet aura également des suites au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Les élèves de 12ème ont effectué pendant une bonne partie de l'année un travail interdisciplinaire sur le thème des "Murs". Divers aspects (politique, social, artistique,...) ont été abordés. En groupes, ils se sont présentés leur travail les uns aux autres lors d'une matinée.

Les 8èmes sont allés au Planning familial et les 12èmes ont eu un cours de biologie, relayé par le cours de morale, au sujet des questions affectives et sexuelles.

Les élèves de l'option éducation physique (11ème et 12ème) ont suivi une formation «réanimation cardio-pulmonaire», sanctionnée par le brevet de réanimation cardio-pulmonaire délivré par le Dr Marc Decroly.

Il faut noter que l'organisation des cours se voit désormais compliquée par les conséquences de l'application du décret "Titres et fonctions", tant en ce qui concerne le recrutement (émiettement des charges) que les éventuels remplacements de professeurs absents pendant une courte ou plus longue durée.

Les statistiques de réussite sont les suivantes :

Jardin d'enfants : il comptait 144 enfants

Ecole primaire : comptait 295 inscrits dont une intégration en 3e et une en 4e. A la fin de l'année scolaire, 293 sont passés dans l'année supérieure; 1 a été orienté vers l'enseignement spécialisé. Les enfants de 6^{ème} ont présenté l'épreuve d'évaluation externe, obligatoire, qui attribue le CEB d'office si elle est réussie. 46 élèves sur 48 ont obtenu leur CEB.

Ecole secondaire :

AOA = réussite

AOB = réussite avec restriction (sur une option ou sur une forme d'enseignement, par exemple, restriction enseignement général et technique de transition). Cette restriction peut être levée, sur décision des parents, par un redoublement.

AOC= redoublement

Taux de réussite année scolaire 18-19
--

Niveau	Nbre d'élèves	AOA		AOB		AOC		Redouble nt à l'école
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
7ème	99	99	100					
8ème	96	83	86			13	14	9
8ème S	5	1	20	4	80			
9ème	98	90	92	3	3	5	5	4
10ème	93	77	83	13	14	3	3	2
11ème	86	82	95			4	5	2
12ème	88	87	99			1	1	1
TOTAL	565							

A l'école secondaire, 6 recours internes ont été introduits en juin (2 ont abouti à un changement d'attestation ou à un accès à la deuxième session). 4 recours internes ont été introduits en septembre : 3 ont abouti.

Divers

- La bibliothèque de l'école fondamentale a été tenue aussi régulièrement que possible par un professeur de l'école secondaire qui y a consacré son temps libre et par une accueillante.
- Le groupe mobilité a été bien actif. Pendant la semaine de la mobilité, l'avenue Casalta a été piétonne tous les matins. Cette initiative a reçu un accueil globalement favorable de tous. Une rencontre a été organisée avec des représentants des différentes instances communales et régionales qui nous entourent afin d'établir un plan général d'actions à mener en matière d'infrastructures.
- La fête de l'école s'est tenue les 18 et 19 mai 2019. Elle avait pour thème "Decroly on the Mouv". Grâce au dynamisme de l'équipe organisatrice, à la bonne volonté de beaucoup, à la décoration de l'école, aux idées et la créativité de chacun, tous s'y sont bien amusés.
- La fête des parents, au jardin d'enfants, a eu lieu le samedi 15 juin, l'après-midi. La matinée a été consacrée, comme de coutume, à l'accueil des nouveaux petits.
- La garderie s'est tenue régulièrement sur les deux sites Gendarmes et Casalta. Elle est gérée par les parents responsables de l'asbl Garderie de l'Ecole Decroly. Elle est agréée par l'ONE ce qui lui permet d'établir des fiches de déductibilité fiscale. Le nombre d'enfants qui la fréquentent est en constante augmentation ; en moyenne 4 accueillantes travaillent à Gendarmes et 3 à Casalta.